

Mai/Juin 2014

Bois d'Arcy

Le journal

N°107



■ Cadre de vie

Entretenir et fleurir pour embellir

■ Développement économique

Nouveaux commerces et entreprises

■ Versailles Grand Parc

Installation du nouveau Conseil communautaire

■ Hommage à Claude Pinto

Sommaire

- 3 VIE MUNICIPALE
Premier Conseil
de la nouvelle mandature
- 4 DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
Nouveaux commerces
et entreprises
- 5 CADRE DE VIE
Fleurissement de la Ville
- 6 RÉUSSITE ÉDUCATIVE
& CITOYENNETÉ
Accompagnement scolaire
Devoir de mémoire
- 7 INTERCOMMUNALITÉ
Nouveau Conseil communautaire
- 8 RETOUR EN IMAGES
- 9 BON À SAVOIR
- 10 CARNET
- 11 TRIBUNE LIBRE
& AGENDA

Bois d'Arcy Le Journal n°107

Directeur de la Publication : Philippe Benassaya, Maire - **Crédit photos** : Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière (page 7 © Phileas Fotos - D. Ducastel - Versailles Grand Parc) - **Rédacteur en chef** : Frédéric Génipa - **Rédaction** : Frédéric Génipa, Mathilde Capillon - **Conception** : Ingrid Pain - **Mise en Page** : Samuel Chauvin - **Impression (7900 ex)** : Imprimerie RAS - **Publication** : Tous les 2 mois - **Distribution (6500 ex)** : ABC Distribution

Pour tout renseignement : Direction de la Communication
01 30 45 86 81 - Courriel : communication@boisdarcy.fr

Hôtel de Ville - 2 avenue Paul-Vaillant-Couturier - 01 30 45 83 83.
www.boisdarcy.fr. Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec
le Maire ou les élus 01 30 45 83 10.



La campagne électorale est terminée, place au renouveau !

La campagne électorale est terminée. Les Arcisiens ont fait leur choix, celui du Renouveau avec un projet qui correspond à leurs attentes. Pourtant, pour certains, la défaite reste inacceptable et dure à digérer, au point de faire preuve d'amertume et d'agressivité. La Ville n'appartient à personne en particulier. Nous ne sommes, nous élus, que dépositaires de la confiance accordée par les Arcisiens. Il faut savoir tourner la page et accepter la démocratie. À présent

mon équipe et moi-même sommes au travail pour mettre en place nos projets pour l'avenir de Bois d'Arcy. Nous avons, dans ces pages, signalé par un logo « premières actions », les récentes mesures concrètes que nous avons déjà mises en œuvre et celles que nous nous apprêtons à réaliser.

Non à l'application de la réforme des rythmes scolaires

Comme je m'y étais engagé tout au long de la campagne électorale, je m'oppose aujourd'hui à la mise en place de l'aménagement des rythmes scolaires, tels qu'ils ont été proposés par l'ancienne municipalité. Sans garanties de son efficacité et sans certitude sur son financement, à l'heure où les aides de l'État aux collectivités diminuent, nous ne pouvons accepter une telle réforme à Bois d'Arcy au risque de perturber le bien être des enfants et d'aggraver les finances locales. Aussi ai-je rencontré les services de l'Éducation Nationale pour leur faire part de notre refus d'appliquer cette réforme. Nous allons également proposer une motion lors du prochain Conseil municipal pour que les élus délibèrent en ce sens. Comme vous pouvez le constater, nous respectons nos engagements et espérons que nos démarches aboutiront positivement pour le bien des familles arcisiennes.

Oui à la suppression du cœur de ville

Autre axe prioritaire de ce début de mandature : la suppression du cœur de ville, projet d'urbanisation massive porté par l'ancienne municipalité. Notre équipe travaille actuellement sur la suppression de la ZAC créée, sans véritable concertation, avec pour objectif de densifier de manière démesurée notre ville contre l'avis des Arcisiens. Juridiquement les dossiers sont en cours d'instruction. En contre partie, nous nous engageons, comme nous l'avons annoncé pendant la campagne, à mettre en place une véritable concertation pour définir, avec les Arcisiens, un projet à taille humaine correspondant réellement aux attentes des habitants.

Le Renouveau est en marche et nous nous employons chaque jour à servir au mieux les Arcisiens.

Philippe BENASSAYA
Maire de Bois d'Arcy

Budget 2014

À l'heure où nous imprimons ce numéro, le budget 2014 n'a pas encore été voté. Nous y reviendrons dans le prochain journal. Dans l'attente, vous pourrez le retrouver sur le site de la ville www.boisdarcy.fr.



■ ■ ■ DÉMOCRATIE LOCALE

Le Conseil municipal au service des Arcisiens



VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL À MAIN LEVÉE

Le Conseil municipal de Bois d'Arcy a élu, lors de sa séance du 8 avril dernier, ses représentants au sein de différentes instances : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Caisse des écoles, Commission d'appel d'offres, Syndicat Mixte d'Assainissement de la Région Ouest de Versailles (SMAROV), Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGIEF), Comité de Jumelage, Conseil d'administration du Collège Mozart, etc. Vous pouvez retrouver ces différents représentants sur le site www.boisdarcy.fr.



VOTE DU CONSEIL À BULLETIN SECRET

REMANIEMENT AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à la loi, le siège de Conseiller municipal devenu vacant suite à une démission a été élu au candidat suivant dans l'ordre de la liste non majoritaire "Bien vivre à Bois d'Arcy" :
Françoise Guillet.



■ ■ ■ COMMISSIONS

Appel aux Arcisiens

Fin avril, le Conseil municipal a créé différentes commissions de travail. Chacune d'entre elles est présidée, de droit, par le Maire, assisté de l'Adjoint au Maire en charge de la délégation concernée.

Afin de faire vivre la démocratie locale, les Arcisiens sont invités à prendre part à ces commissions en intégrant les comités consultatifs qui leur sont rattachés. Pour cela, vous devez proposer votre candidature en adressant un courrier à l'attention de Monsieur le Maire, 2 avenue Paul-Vaillant-Couturier, avant le 19 mai 2014. Vous préciserez dans votre courrier votre choix de commission. Notez toutefois que le nombre de places est limité.

Les commissions sont les suivantes : Finances - Urbanisme - Solidarité - Travaux - Accessibilité aux personnes handicapées - Culture / Événementiel / Vie associative - Petite Enfance - Scolaire / Enfance / Restauration - Jeunesse - Environnement / Cadre de vie / Développement durable - Modernisation des services publics - Développement économique - Sécurité / Circulation / Transports.

■ ■ ■ COMMERCE

Une boulangerie-pâtisserie près de l'église

L'Épi de Bois d'Arcy est la nouvelle boulangerie-pâtisserie ouverte en mars dernier au centre commercial de l'église. Ses deux associés, Stéphane Blondel et Abdelkarim Akodad, apportent, avec talent et sourire, un nouveau service de proximité aux habitants du quartier.



STÉPHANE BLONDEL ET ABDELKARIM AKODAD

Forts de leurs expériences respectives de plusieurs années dans les Yvelines, ils ont décidé d'ouvrir leur propre boulangerie-pâtisserie dans notre ville.

Des spécialités gourmandes

Que vous soyez baguette traditionnelle ou pains spéciaux, vous trouverez votre bonheur à l'Épi de Bois d'Arcy. Si vous êtes plutôt gourmand, vous pourrez choisir parmi un large éventail de pâtisseries et autres viennoiseries. Vous pourrez notamment y déguster leur spécialité, le macaron rose-litchi-framboise, à moins que vous ne préfériez le trois-chocolats.

■ L'Épi de Bois d'Arcy

Centre commercial de l'église – rue Robespierre

Tél. : 01 30 23 92 72

Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h30 et de 15h30 à 19h30, et le dimanche de 7h30 à 13h. ■

■ ■ ■ ENTREPRISE

Boostez vos compétences

Experte dans le domaine commercial et dans le coaching, Tania de Matos a créé sa société Accompagnateur 2 Talents. Elle propose d'accompagner les professionnels comme les particuliers.



TANIA DE MATOS

Forte d'une longue expérience en tant que manager commercial dans de grands groupes internationaux, Tania de Matos propose d'accompagner les professionnels à travers des formations personnalisées pour optimiser leurs performances et améliorer la qualité de leurs approches commerciales. Elle assure également l'accompagnement individuel (coaching) pour les professionnels et les particuliers. Pour ce dernier aspect, elle engage une démarche personnalisée et s'appuie sur sa formation intégrant techniques et outils de la PNL (Programmation neuro-linguistique).

■ Accompagnateur 2 Talents

Tania de Matos - Port. : 06 09 54 14 15

Courriel : contact@accompagnateur2talents.com

Site : www.accompagnateur2talents.com ■



APPEL À CANDIDATURE : COMMERCE AMBULANT

Le développement de l'activité économique et commerciale est capital pour une commune.

Dans un objectif de développer l'attractivité de notre territoire, d'attirer des entreprises et de stimuler l'emploi, la Ville lance un appel à candidature pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'un droit de place pour proposer de la restauration rapide.

Comment faire ?

Adressez un courrier à l'attention de M. Le Maire accompagné d'une note de

présentation de votre future activité. Toutes les demandes seront étudiées par Jean-Philippe Luce, Adjoint au Maire en charge du Développement économique, en relation avec la direction des Services techniques. L'objectif étant de répondre aux mieux aux usagers, dans le respect des commerces existants et de l'environnement. Les projets sélectionnés feront par la suite l'objet d'entretien.

Plus d'informations auprès du service
Développement économique au 01 30 45 83 00.



JEAN-PHILIPPE LUCE,
ADJOINT AU MAIRE,
EN CHARGE
DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

■ ■ ■ FLEURISSEMENT

Entretenir et fleurir pour embellir



Sous l'impulsion de la nouvelle équipe municipale, le service des Espaces verts est actuellement au travail pour améliorer l'embellissement de notre cadre de vie. La Ville concourt pour la première fois au label Villes et Villages Fleuris en vue d'obtenir une distinction, signe du renouveau de notre politique environnementale.

La qualité de vie et l'embellissement de notre ville sont au cœur des préoccupations de Jérémy Demassiet, Adjoint au Maire en charge de l'Environnement, du Cadre de vie et du Développement durable. Cela se traduit, dès ce printemps, par un effort particulier demandé aux équipes des Espaces verts pour améliorer la décoration florale de Bois d'Arcy.

Une réflexion en profondeur a été engagée pour donner un autre visage aux espaces naturels. De nouveaux points de fleurissement sont mis en préparation dès cette année sur la ville. Dès maintenant, un soin particulier est apporté pour amplifier les créations florales et environnementales sur des lieux stratégiques comme les places, les intersections et les entrées de villes.

Des créations surprises aux entrées de ville

Le concours des Villes et Villages Fleuris, qui permet aux communes d'afficher «la fameuse petite fleur» sur les panneaux d'entrées de ville, est très réglementé. Il faut, pour espérer l'obtenir, répondre à de nombreux critères comme la qualité du fleurissement mais aussi la propreté des voiries, la publicité, le mobilier urbain... Aussi, même si un effort particulier sera mis en place dans ce domaine, la ville de Bois d'Arcy ne peut raisonnablement pas espérer obtenir de distinction avant 2016. En attendant, nous continuerons de concourir aux trophées organisés en complément du concours par le Département dont le thème retenu cette année est l'entrée de ville.



Le jury se déplacera courant juin pour porter un regard tout particulier sur ces lieux stratégiques de la commune.

Les services municipaux ont déjà préparé quelques surprises dans les créations qu'ils ont concoctées.

Participez vous aussi au fleurissement

Une ville fleurie profite à tous, c'est pourquoi l'équipe municipale encourage tous les Arcisiens à embellir leur environnement et à participer au concours ouvert à la population.

Pour cela, rien de plus simple. Il suffit de renvoyer en mairie votre bulletin de participation ci-dessous avant le 6 juin.

Un jury sélectionnera les lauréats qui se verront offrir des bons d'achat en jardinerie.



PRIORITÉ AU FLEURISSEMENT

Parmi les axes forts du projet porté par l'équipe municipale, le fleurissement de notre ville est de premier ordre.

1) Mise en place, début mai, d'une équipe de 2 agents dédiée à la propreté qui effectuera au quotidien l'entretien de la voirie sur les avenues Jean-Jaurès et Paul-Vaillant-Couturier mais également dans les rues d'Arcy et Pasteur ainsi que le quartier de la Croix-Bonnet.

2) Début mai, les 2 ronds points principaux à la Croix-Bonnet seront entièrement aménagés (débroussaillage et fleurissement paysager).

3) Avant l'été, de nouvelles jardinières fleuries seront installées places F.Truffaut et E.Von Stroheim mais également devant la Mairie et à l'emplacement des demies-lunes avenue Jean-Jaurès.

4) Enfin, un grand plan de plantation de bulbes de jonquilles sera effectué dans l'ensemble des espaces verts communaux.

Soulignons que toutes ces réalisations seront financées exclusivement par un report de budget 2013 non utilisé.



**JÉRÉMY DEMASSIET,
ADJOINT AU MAIRE,
EN CHARGE DU
CADRE DE VIE ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

Concours des Maisons et Balcons fleuris

Bulletin d'inscription à retourner en mairie avant le 6 juin 2014

Madame, Monsieur :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

S'inscrit au "Concours des Maisons et Balcons fleuris 2014" dans la catégorie :

- Maisons avec jardin visible de la rue
- Balcons - Terrasses
- Ensembles urbains

Signature :

■ ■ ■ ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Des coachs contre le décrochage scolaire



ATELIER SPORTIF AVEC LE COACH NYOUNAI

La classe de 3^e est un tournant dans la vie scolaire des jeunes. Pour permettre aux Arcsiens qui rencontrent des difficultés pour passer ce cap délicat et poursuivre leurs études, la Ville, avec ses partenaires, a mis en place un programme de coaching sportif citoyen.

Ce dispositif innovant s'organise autour d'objectifs précis tels que la gestion et l'organisation du temps, l'estime de soi, l'hygiène, la communication, le travail en équipe, etc. Comme le précise Enoch Effah, Président de l'association Coaching sportif citoyen, il s'agit de «remobiliser les 14 jeunes autour du parcours de vie.»

Ateliers sportifs et entretiens personnalisés

Le programme s'étend sur la période de janvier à juin. Il s'articule autour d'ateliers sportifs, d'entretiens individuels et de séances de coaching collectif. Deux coachs sportifs, Gilles et Nyounai, se relaient pour les activités sportives, deux fois par semaine au Cosec. Un coach-coordonateur, Aïcha, reçoit les jeunes en entretiens individuels une fois par semaine au sein du collège Mozart pour personnaliser les problématiques de chacun et les aider à se rendre acteur de leurs objectifs.

Des résultats probants

L'an passé, le programme a permis aux 14 jeunes engagés de trouver une orientation et de poursuivre leurs études à l'issue du brevet que 11 d'entre eux ont décroché (dont 2 avec mention assez bien). Souhaitons aux 14 collégiens de cette année, au moins la même réussite.

■ ■ ■ DEVOIR DE MÉMOIRE

Comprendre pour rendre hommage

Le Conseil Municipal des Jeunes a rencontré jeudi 10 avril dernier l'association de l'Union Nationale des Combattants en vue de la Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Une sensibilisation pour mieux comprendre pourquoi nous rendons hommage aux Morts pour la France.

Suite à la projection d'un documentaire sur la 2^e Guerre mondiale, nos jeunes conseillers ont échangé avec André Richard, Président de l'UNC, Jean-Charles Vergnaud, Président d'honneur et Jean Bouladoux, chargé du protocole des commémorations. Une approche pour mieux comprendre ce qui s'est passé pendant ce conflit et pour valoriser leur présence aux cérémonies.

Le Conseil Municipal des Jeunes vous convie le jeudi 8 mai à la Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 et vous donne rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de Ville dès 9h.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, AMÉLIE GOLKA, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DELPHINE BARRET, CHARGÉE DE L'ANIMATION DU CMJ.



RYTHMES SCOLAIRES : VERS UN REPORT DE LA RÉFORME

Conformément à ses engagements, Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, a rencontré les services départementaux de l'Éducation Nationale. Il leur a fait part de son intention de reporter la réforme sur les rythmes scolaires ainsi que le projet décidé par l'ancienne municipalité en décembre dernier. En complément, une motion devrait être votée lors du Conseil municipal en date du 29 avril pour annuler ce projet et demander le report de cette réforme. Le Maire, soutenu par son équipe municipale, entend faire valoir ses arguments dans l'intérêt de toutes les familles arcisiennes. Nous vous tiendrons informés dans les prochaines publications.

Philippe Benassaya, élu vice-président de Versailles Grand Parc



Lors du premier Conseil communautaire, le jeudi 10 avril, François de Mazières a été réélu Président de Versailles Grand Parc. L'assemblée a ensuite procédé à l'élection de 14 vice-présidents. Le Maire de Bois d'Arcy, Philippe Benassaya, a été élu vice-président en charge de la Vidéo-protection, de l'Habitat et de la Politique de la ville. Cette responsabilité au sein de l'agglomération conforte l'équipe municipale en place dans sa volonté de faire de la sécurité une priorité.

Dans son discours d'installation, François de Mazières a rappelé qu'il souhaitait poursuivre le travail déjà entrepris depuis

plusieurs années dans un souci constant d'efficacité au service des communes membres et plus largement de ses habitants. En tant que Président, il s'est engagé, auprès des 64 conseillers communautaires, à poursuivre son action dans l'esprit d'union et de solidarité qui caractérise notre agglomération.



Qualité, synergies et mutualisation

Au cœur des priorités :

- Les transports et le développement économique où l'intercommunalité jouera un rôle d'impulsion.
- Le développement de l'habitat qui sera pour la première fois couplé avec la vidéo-protection et les centres de surveillance comme nouvel engagement intercommunautaire.
- L'aménagement pour prendre en compte la pluralité des territoires.
- La culture pour créer des synergies entre les projets culturels actuels.
- L'environnement, qui représente près de 50 % du budget de notre intercommunalité, avec le traitement des ordures ménagères, devra être encadré et accompagné d'actions concrètes pour bien répartir les déchèteries sur notre territoire.
- Enfin la maîtrise budgétaire sera une priorité pour les années à venir. Le souci de bonne gestion et la mutualisation seront nécessaires pour éviter tout dérapage.



VERSAILLES GRAND PARC : COMMENT ÇA MARCHE ?

18 communes, 247000 habitants, 64 membres,
1 président et 14 vice-présidents

Les compétences : développement économique - aménagement de l'espace - déplacements - équilibre de l'habitat - politique de la ville - protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie - gestion des équipements culturels et sportifs - approvisionnement en eau potable, etc.

Bois d'Arcy au cœur du nouveau programme de sécurité intercommunal

En élisant Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, 6^e vice-président de Versailles Grand Parc, en charge de la Vidéo-protection, de l'Habitat et de la Politique de la ville, aux côtés de Jean-François Peumery, Maire de Rocquencourt et 1^{er} vice-président, l'intercommunalité lance un signal fort en matière de sécurité sur notre territoire. En effet, la vidéo-protection sera renforcée et généralisée tout comme la création de centres de surveillance. Le Maire de Bois d'Arcy, qui s'est engagé à mettre en place progressivement une police municipale sur la commune, peut compter sur le soutien de Laurent Brot, son adjoint en charge de la Sécurité.

FOCUS SUR BOIS D'ARCY

Plusieurs délibérations ont été soumises au vote dont une concerne directement les Arcisiens. En effet, le STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France) en charge du transport scolaire des lycéens arcisiens vers le Lycée Mansart de Saint-Cyr-l'École n'a pas souhaité pérenniser le doublage de la course de 7h40 de mars à juin 2014 pour un coût total de l'ordre de 20.000€. Aussi, Versailles Grand Parc a décidé de financer intégralement ce service afin de ne pas pénaliser les Arcisiens.

■ Pour plus d'informations
connectez-vous au site internet
www.versaillesgrandparc.fr ■



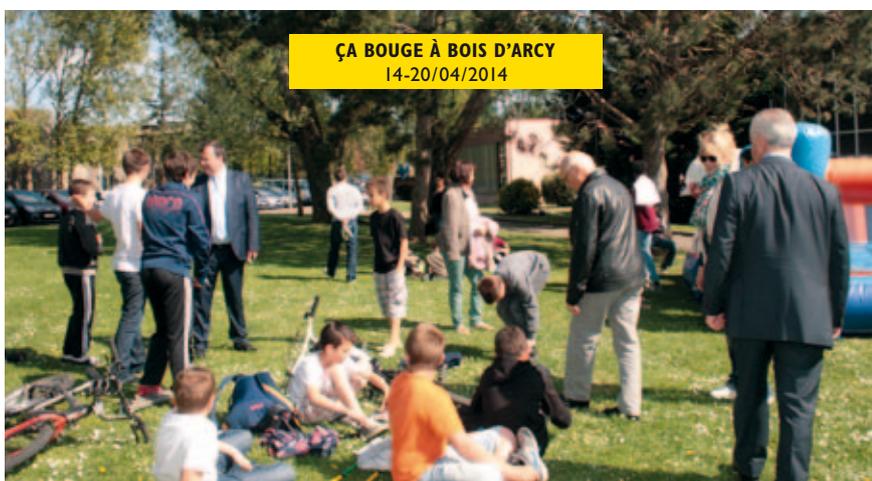
40 ANS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE (JA) : SPLENDIDE !
3/04/2014



PIERRE PERRET À LA GRANGE DE LA TREMBLAYE
5/04/2014



REPAS DE L'AMITIÉ
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
8&9/03/2014



ÇA BOUGE À BOIS D'ARCY
14-20/04/2014



JUMELAGE : DÉLÉGATION ALLEMANDE DE MÜCHELN À BOIS D'ARCY
11-13/04/2014



FÊTE DE LA BIÈRE
12/04/2014

 Retrouvez
les diaporamas
complets de ces
événements et
bien d'autres
reportages photos
sur www.boisdarcy.fr



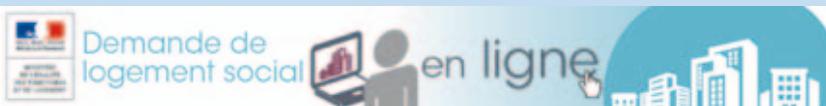
MATCH DE HANDBALL ENTRE VILLES JUMELÉES
13/04/2014

■ ■ ■ FESTIVAL

Des bulles à la pellicule

Le traditionnel festival de cinéma de Bois d'Arcy, Mémoire des Toiles, de l'écrit à l'écran, aura, cette année, pour fil conducteur « la bande dessinée ». Du vendredi 27 juin au samedi 5 juillet, venez plonger sans modération dans l'univers passionnant, féérique et envoûtant de la BD. On aime, on partage !

Une vingtaine de projections vous seront proposées autour de différents axes : les premières années du cinéma, le cinéma d'animation, l'école franco-belge, les mangas et les comics de super-héros. Ce festival est adressé à tous puisque des séances familles, jeunes publics, scolaires mais aussi seniors seront organisées. Le programme complet sera disponible courant juin mais en attendant, réservez déjà cette semaine dans votre agenda ! Une grande soirée d'ouverture se tiendra le vendredi 27 juin avec la venue d'invités prestigieux. De nombreuses animations compléteront le programme : rencontres d'illustrateurs et séances de dédicaces, exposition « souvenirs de films » dans la Grange, ateliers créatifs pour les enfants autour du thème de la BD, etc. Pour clôturer ce festival, une grande soirée en plein air sera proposée à tous les Arcisiens avec un apéritif et pique-nique suivi d'un quizz et d'une séance sur l'esplanade Dyf (Ferme de la Tremblaye). Comme chaque année, le Festival sera partenaire avec la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, l'école de musique (JA) de Bois d'Arcy, le CMJ et les Archives Françaises du Film.



■ ■ ■ SOCIAL

Demande de logement en ligne

Depuis décembre 2013, vous avez la possibilité de consulter, modifier et renouveler votre demande de logement aidé en ligne :

www.demande-logement-social.gouv.fr

Ce site permet de mettre à jour ou renouveler une demande de logement social déjà enregistrée, c'est à dire pour laquelle un « Numéro Unique » d'enregistrement a déjà été délivré suite à une démarche auprès d'un service enregistreur (organisme de logement social ou collectivité locale).

■ Renseignements auprès du Centre Communal d'Action Sociale

38 avenue Paul-Vaillant-Couturier - Tél : 01 30 45 84 00. ■



■ ■ ■ ÉTAT CIVIL

Passeport et CNI, n'attendez pas !

Le délai de délivrance des cartes nationales d'identité, variable selon la période de l'année, était en avril de 8 à 10 semaines. La haute saisonnalité se situe entre mars et août. Pour éviter le stress occasionné par la peur de ne pas recevoir vos papiers d'identité avant votre départ en vacances, pensez à anticiper vos démarches. La mairie de Bois d'Arcy traite les demandes de carte nationale d'identité. Les passeports biométriques sont traités par les mairies relais (liste disponible sur le site de la préfecture des Yvelines). Pour connaître le suivi de votre demande, vous pouvez vous adresser auprès de la mairie de dépôt de votre demande.

■ Service des Affaires générales - Hôtel de Ville - Tél. : 01 30 45 83 83. ■



■ ■ ■ ÉLECTIONS EUROPÉENNES
**Dimanche 25 mai, votez
ou faites voter pour vous !**

■ ■ ■ SANTÉ

Hypnose

Madame Gerhards Cesario, praticien en hypnose, exerce désormais au 17 avenue Arletty. Elle reste joignable au même numéro : 06 14 64 04 63.

■ ■ ■ DERNIÈRE MINUTE

Recherche infirmière libérale pour une collaboration au sein d'un cabinet déjà existant sur Bois d'Arcy.

■ Contact : Mme Niti – 06 07 29 98 16. ■

Cette annonce fait l'objet d'une parution exceptionnelle dans un souci de permettre aux Arcisiens d'accéder localement à des soins médicaux spécifiques. Merci pour votre compréhension.

■ ■ ■ HOMMAGE



40 ANS DE L'ASBA - 1989 : JACQUES REBIÈRE, PRÉSIDENT DE L'ASBA, REMET À CLAUDE PINTO LA MÉDAILLE DES 40 ANS EN PRÉSENCE DE MICHEL ESCH, PRÉSIDENT DE L'OMS.

Claude Pinto

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Claude Pinto, survenu le 24 février dernier, en sa quatre-vingt deuxième année. Né à Alger le 2 juin 1932, il arrive à Bois d'Arcy en 1953 dans le cadre de son service militaire. Rattaché à l'armée de l'Air, il suit une formation météo au Fort de Saint-Cyr qui accueillait, à cette époque, l'école nationale de météorologie. Cette même année, il fait la connaissance de Jacqueline dont les noces seront célébrées un an plus tard. Installés sur la commune, et à la fin de son service national, il occupe un poste de rédacteur «sinistres et contentieux» dans le secteur de l'assurance. En 1963, Claude Pinto fonde le cabinet de courtage en assurance éponyme qui a fêté ses 50 ans d'existence en 2013. Une belle réussite. Parallèlement, il adhère à l'Association Sportive de Bois d'Arcy (ASBA) section football en qualité de joueur mais aussi de membre du bureau. Il deviendra par la suite Président de la section football puis Président de l'ASBA. Homme d'actions, il est un des membres fondateurs de la Jeunesse Arcisienne. De 1972 à 1980, il est Président de la section voile, section active jusqu'en 1991. Véritable «homme de dossiers», il est sollicité pour participer à la vie municipale. Laissant ses responsabilités associatives, Claude Pinto s'implique durant 23 années pour Bois d'Arcy. Il est, sous plusieurs mandatures, Adjoint au Maire avec les délégations Sports, Urbanisme et Travaux, avec notamment la réhabilitation de l'église Saint-Gilles.

Claude Pinto était et restera une figure phare dans l'histoire de la commune. Il était disponible et rigoureux, curieux et impliqué, aimant profondément sa ville. «C'était un grand serviteur de Bois d'Arcy au service des Arcisiens, reconnu et apprécié de tous, au-delà des clivages politiques», souligne Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy.



ÉQUIPE SENIOR DE L'ASBA FOOTBALL - SAISON 56-57

NAISSANCES 2014



Maxence MIGAN
28 janvier 2014



Agnes LE CAT-TUONG
19 février 2014



Marc HENRY
20 février 2014



Eva SAUZEAU VIGNAL
21 février 2014



Aline TRINDADE
11 mars 2014



Amandine LANDAIS
21 mars 2014

- 18 janvier **Evann AVELINE**
- 21 janvier **Cameron GONTHIER DARROUX**
- 6 février **Louise GARNIER**
- 10 février **Lily OWELLE**
- 12 février **Louane GOMES**
- 24 février **Thomas KIENNER**
- 27 février **Morgan BOURGÉAT**
- 20 mars **Anaïs BERNARD**
- 20 mars **Louna CHEN**

Si vous souhaitez faire paraître une photo lors des déclarations de naissance, contactez la Direction de la Communication 01 30 45 86 83 / communication@boisdarcy.fr

MARIAGE 2014

- 1^{er} mars **Abderahim ABBAS & Elise THIÉBLEMONT**

DÉCÈS 2014

- 17 février **Mohamed BOUJEZZA (69 ans)**
- 18 février **Léona COUFFIGNAL épouse CHAUVIDAN (81 ans)**
- 21 février **Luc RAYNAL (81 ans)**
- 24 février **Claude PINTO (81 ans)**
- 1^{er} mars **Djamila SAHRAOUI (49 ans)**
- 19 mars **Urbain YVENAT (96 ans)**
- 20 mars **Robert YVART (84 ans)**
- 20 mars **Frédéric MALY (49 ans)**
- 27 mars **Maria GASPARD MONTEIRO épouse SAPATINHA FIGUEIREDO (66 ans)**

LE RENOUVEAU POUR BOIS D'ARCY

26 élus

Les masques tombent, surtout quand la défaite est cinglante. Depuis le 23 mars, l'opposition actuelle donne une image agressive et revancharde, alors que les Arcisiens ont clairement opté pour le renouveau. C'est la politique des mauvais perdants. L'amertume de l'ancien maire, qui pensait être réélu dans un fauteuil, est palpable, après une campagne mal menée, distante et totalement ratée. Nul n'est propriétaire, comme un seigneur sur ses terres, de Bois d'Arcy. Personne n'est élu à vie en démocratie. Les urnes ont parlé ! Il faut savoir respecter le vote des électeurs et ne pas s'enfermer dans une vengeance malsaine. L'opposition devrait faire son autocritique plutôt que de s'acharner sur l'équipe en place ou invoquer la situation nationale, comme cause de sa défaite. Il est temps de travailler tous ensemble pour le bien commun plutôt que de faire de la politique politicienne.

BIEN VIVRE À BOIS D'ARCY

7 élus

Nous remercions les Arcisiennes et Arcisiens qui nous ont témoigné leur confiance le 23 mars dernier. Cela n'a hélas pas suffi pour nous permettre de poursuivre le travail entrepris. Ce résultat, bien sûr, nous attriste, tant au regard du bilan de l'équipe sortante que de la précision du projet proposé. Surtout, ce résultat nous inquiète. Comment faire confiance, demain, à des élus qui ont travesti la vérité à de multiples reprises pendant la campagne ? C'est ce qu'ils ont fait sur l'insécurité, les impôts, le projet Cœur de Ville, les prétendues « calomnies » dont ils auraient été « victimes »... Se faire élire avec de tels procédés n'est pas honnête, et attiser les peurs ne suffit pas à créer un vote d'adhésion. Depuis le 30 mars, nous représentons l'opposition municipale, avec 7 élus. Une opposition que nous voulons constructive, mais aussi vigilante. Soyez assurés de notre dévouement au service de l'ensemble des Arcisiens. Retrouvez-nous sur <http://bienvivreaboisdarcy.blogspot.com>

ALLÔ M. LE MAIRE ?

JEUDI 15 MAI & JEUDI 19 JUIN
DE 18H30 À 19H30
01 30 45 83 99

PERMANENCES MAI

SAMÉDIS 10 & 24 / À PARTIR DE 10H
Consultations juridiques, Hôtel de Ville.
Sur rendez-vous au 01 30 45 83 83.

PERMANENCES JUIN

SAMÉDIS 14 & 28 / À PARTIR DE 10H
Consultations juridiques, Hôtel de Ville.
Sur rendez-vous au 01 30 45 83 83.

Permanence de Jean-Philippe Mallé,
Député de la 11^e circonscription des
Yvelines, à l'Hôtel de Ville, sur rendez-
vous au 06 07 44 74 30 :

- Samedi 10 mai de 9h à 10h,
- Samedi 14 juin de 9h à 10h.

COLLECTES MAI

MERCREDI 30 AVRIL

Ramassage des encombrants

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir
du jour de collecte, dans la limite de 2m³ par foyer
et par collecte.

MERCREDI 30 AVRIL,
JEUDIS 8, 15, 22 & 29 MAI

Ramassage des déchets verts

Zones collectives

LUNDIS 5, 12, 19 & 26 MAI

Ramassage des déchets verts

Zones pavillonnaires

COLLECTES JUIN

JEUDI 5 JUIN

Ramassage des encombrants

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir
du jour de collecte, dans la limite de 2m³ par foyer
et par collecte.

JEUDI 5, 12, 19 & 26 JUIN

Ramassage des déchets verts

Zones collectives

LUNDI 2, 9, 16, 23 & 30 JUIN

Ramassage des déchets verts

Zones pavillonnaires

**FERMETURES DES
SERVICES MUNICIPAUX**

SAMÉDI 7 JUIN

En raison du week-end de la Pentecôte,
les services municipaux seront fermés.

Grand Marché Arcisien

25^e édition



Dimanche 15 juin
de 9h à 18h

Parcours avenue P.V-Couturier, rue Robespierre et rue du Parc